



Commission  
européenne



Examen par les Pairs  
en matière de  
Protection Sociale  
et d'Inclusion Sociale  
2012

Des biens et des services adaptés **aux**  
**personnes âgées** - une  
opportunité de développement social et  
économique

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Pologne, 29 -30 octobre 2012

La présente publication a été soutenue financièrement dans le cadre du programme de l'UE pour l'emploi et la solidarité sociale PROGRESS (2007-2013).

Ce programme est mis en œuvre par la Commission européenne. Il a été établi pour appuyer financièrement la poursuite des objectifs de l'Union européenne dans les domaines de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances , et contribuer ainsi à la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 dans ces domaines.

Le programme, qui s'étale sur sept ans, s'adresse à toutes les parties prenantes susceptibles de contribuer à façonner l'évolution d'une législation et de politiques sociales et de l'emploi appropriées et efficaces dans l'ensemble de l'UE-27, des pays de l'AELE-EEE ainsi que des pays candidats et pré-candidats à l'adhésion à l'UE.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter : <http://ec.europa.eu/progress>

Des biens et des services adaptés  
**aux personnes âgées** - une  
opportunité de développement social et  
économique

ASGHAR ZAIDI

CENTRE FOR RESEARCH ON AGEING / ESRC CENTRE FOR POPULATION CHANGE,  
SOCIAL SCIENCES, UNIVERSITY OF SOUTHAMPTON (UK) ET EUROPEAN CENTRE  
FOR SOCIAL WELFARE POLICY AND RESEARCH, VIENNE (AUTRICHE)

**RAPPORT DE SYNTHÈSE**

**Commission européenne**

Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion  
Manuscrit terminé en avril 2013

La présente publication a été élaborée pour la Commission européenne par



© Illustration en couverture: Union européenne

Ni la Commission européenne ni aucune personne agissant au nom de la Commission n'est responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations données ci-après.

De plus amples informations sur les examens par les pairs peuvent être consultées sur :  
<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1024&langId=fr>

*Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses  
aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.*

**Un numéro unique gratuit (\*):  
00 800 6 7 8 9 10 11**

(\*) Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800  
ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le  
serveur Europa (<http://europa.eu>).

Une fiche catalographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2013

ISBN 978-92-79-29390-0

ISSN 1977-8015

doi: 10.2767/41944

© Union européenne, 2013

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

---

## Table des matières

Résumé	5
A. Le contexte européen	7
B. La politique du pays hôte examinée	10
C. Politiques et expériences des pays pairs et contributions des parties prenantes	15
D. Principales questions examinées pendant la réunion	27
E. Conclusions et enseignements	29
Références	32





## Résumé

Organisé à Varsovie (Pologne) les 29 et 30 octobre 2012 par le ministère polonais du Travail et de la politique sociale, le présent examen par les pairs avait pour thème l'encouragement des personnes âgées à prendre part à des activités sociales, la création de biens et de services adaptés à leurs besoins et le soutien de leur participation au marché du travail en tant que facteurs d'amélioration de leur qualité de vie personnelle (perspective *micro*) et de développement socioéconomique national (perspective *macro*). Des représentants d'AGE-Platform Europe et du Réseau social européen (ESN) y ont participé en qualité de parties prenantes. Des représentants de huit pays pairs (Bulgarie, Croatie, Danemark, Estonie, Italie, République tchèque, Slovaquie et Suède) ont fourni pour leur part des contributions écrites et alimenté le débat lors de l'examen proprement dit. Une représentante de la Commission européenne (DG Emploi, affaires sociales et inclusion) y assistait également.

L'examen par les pairs a débuté par une présentation du Programme national polonais pour la promotion de l'activité sociale des aînés. Inauguré en août 2012 et (initialement) prévu pour une durée de deux ans, il s'adresse à des organisations et institutions prestant des services à l'intention des personnes âgées. Parmi ses axes centraux figurent le financement d'initiatives émanant de la base et l'incitation des collectivités locales et des organisations de la société civile (OSC) à développer des projets de partenariat public-privé à vocation sociale pour les citoyens de 60 ans et plus. S'inscrivant dans l'esprit de l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle (2012), il met parallèlement l'accent sur l'implication des jeunes en tant que moyen de resserrer les liens entre générations. Ce programme national comporte deux grands volets, à savoir l'éducation et la solidarité intergénérationnelle, et s'articule en quatre priorités:

1. l'élargissement des possibilités d'éducation pour les aînés;
2. l'organisation d'activités favorisant l'interaction sociale entre générations;
3. l'incitation des aînés à participer davantage à des activités sociales en dehors de chez elles; et
4. l'amélioration des services sociaux offerts aux aînés.

Deux exemples d'actions menées par des administrations locales polonaises à l'intention des seniors ont également été présentées: 1) le Centre «50+» d'initiatives pour les aînés à Poznan et 2) le Centre d'activité pour seniors à Gdynia.

L'expert thématique a introduit le sujet en dégagant les aspects clés et en faisant le point de la situation des pays de l'UE dans trois domaines:

1. la promotion de l'activité sociale et de la participation des aînés à la vie sociale;
2. la mobilisation du potentiel que représentent les travailleurs plus âgés par l'allongement de la vie professionnelle et l'amélioration de leur productivité; et



3. la promotion d'opportunités entrepreneuriales susceptibles de générer de nouvelles vagues de croissance économique et de création d'emploi en réponse à l'augmentation de la demande de produits et de services adaptés aux personnes âgées, lesquelles forment un groupe de consommateurs en pleine expansion.

Les politiques en vigueur dans les pays pairs et les contributions des parties prenantes européennes ont été examinées dans la perspective de chacun de ces trois domaines, et c'est la valeur de l'éducation et de la formation à un âge avancé qui a principalement été mise en évidence. Les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie permettent aux aînés d'acquérir de nouvelles compétences et d'améliorer leur employabilité – un fait désormais reconnu comme en atteste le succès croissant rencontré par les Universités du troisième âge qui s'adressent, un peu partout dans les pays pairs, aux aînés désireux de se familiariser avec de nouvelles matières et d'acquérir de nouvelles compétences, dans le domaine des TIC en particulier.

Promouvoir et reconnaître la valeur de l'activité sociale et de la participation des personnes plus âgées contribue à renforcer leur auto-motivation et leur estime d'elles-mêmes. Le meilleur moyen d'y parvenir est l'instauration de mesures bien définies et notamment l'encouragement à prendre part à des activités communautaires locales susceptibles de contribuer à un sentiment de satisfaction personnelle et à une perception positive de sa propre valeur. Il a été noté que la promotion de l'éducation et de la formation devrait aller au-delà des exigences répondant à la seule aptitude des aînés à l'emploi pour favoriser également leur bien-être, et leur santé et leur dignité en particulier. Il a été noté en outre que la protection sociale de l'État tend à renforcer les contributions privées en matière d'aide sociale, de sorte que les services et prestations de l'État-providence peuvent servir au lancement ou au soutien de divers aspects des prestations du secteur privé en matière de garde et de soins.

6

En ce qui concerne les mesures destinées à valoriser le potentiel de l'économie des seniors, il apparaît essentiel que tous les nouveaux produits soient conçus selon l'approche du «design pour tous». Non seulement auront-ils ainsi un marché plus vaste et bénéficieront-ils à un public plus large, mais ils réduiront le risque de conflit intergénérationnel en montrant que toute l'attention et toutes les ressources ne vont pas aux segments âgés de la société. Il est important de consulter les aînés au moment d'élaborer des programmes d'emploi et de formation ou de concevoir des outils et des services destinés à répondre à leurs besoins. Il existe par ailleurs un potentiel considérable en matière de services financiers spécifiquement ciblés sur les personnes âgées – étant entendu que, face au risque de ventes abusives, ces services devraient être rigoureusement réglementés par l'État.

Les mesures financières incitant à l'allongement des carrières jouent un rôle déterminant dans la promotion de l'emploi et l'accroissement de la productivité des aînés. Il peut s'agir par exemple de récompenser le report du départ à la retraite ou de restreindre les régimes de préretraite dans le but de maintenir les aînés au travail. Il s'avère important d'instaurer des mesures actives du marché du travail spécialement conçues pour répondre aux besoins de travailleurs plus âgés, et de travailleurs moins instruits et peu qualifiés en particulier. Le recours à des politiques de gestion de l'âge, et à des mesures visant à améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée surtout, a également été identifié comme une démarche stratégique importante.





## A. Le contexte européen

### L'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle

La décision de faire de 2012 l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle atteste de la place prioritaire occupée par le vieillissement actif et en bonne santé à l'agenda des pays européens. L'Année européenne 2012 avait pour objectif essentiel de mettre en évidence la précieuse contribution des aînés à la société et à l'économie, ainsi que de recenser et de diffuser de bonnes pratiques en la matière et d'encourager les décideurs et acteurs à tous niveaux à favoriser l'activité et l'autonomie à un âge avancé.

László Andor, Commissaire européen à l'emploi, aux affaires sociales et à l'inclusion a résumé cet objectif en déclarant que «Ce qui nous permettra de relever le défi de la part croissante des personnes âgées dans notre société, c'est le «vieillissement actif»: encourager les personnes âgées à rester actives en travaillant plus longtemps et en prenant leur retraite plus tard, en faisant du bénévolat après leur retraite et en menant une vie saine et autonome» (Commission européenne 2011a, p. 8). Comme l'a souligné la Commission européenne lors de l'examen par les pairs, l'Année européenne 2012 a suscité toute une série d'activités et une prise de conscience quant au rôle des aînés, et ses effets se prolongeront en 2013 et au-delà. L'intérêt à l'égard d'une mesure des résultats et du potentiel du vieillissement actif se manifeste également au travers du soutien de la Commission européenne à l'étude d'un indice du vieillissement actif (voir Centre européen de recherche en politique sociale de Vienne, 2013; Zaidi et al., 2013).

Début décembre 2012, les ministres de l'UE en charge des affaires sociales ont approuvé une déclaration du Conseil concernant l'Année européenne 2012 ainsi que des principes directeurs en matière de vieillissement actif et de solidarité intergénérationnelle. Ces principes prônent la promotion du vieillissement actif dans trois domaines: 1) l'emploi, 2) la participation à la société et 3) l'autonomie (Conseil de l'Union européenne, 2012). Les messages qui se dégagent de ces principes directeurs sont principalement les suivants:

- les mesures de politique publique et les initiatives sociales privées doivent être mises en œuvre en tenant compte de la diversité des États membres ainsi que des héritages, circonstances et défis particuliers auxquels ils sont confrontés;
- l'implication de multiples acteurs s'impose (les pouvoirs publics aux niveaux national, local et provincial, les entreprises et les partenaires sociaux, les organisations de la société civile, les prestataires de services et les médias);
- les opportunités en matière de vieillissement actif doivent être favorisées pour tous les groupes de personnes âgées, indépendamment de leur sexe, de leur origine ethnique ou culturelle ou de leur handicap éventuel;
- le vieillissement actif doit également rendre possible une solidarité accrue entre les personnes âgées elles-mêmes. Car si le nombre de personnes âgées qui répondent à leurs propres besoins grâce au vieillissement actif augmente, la société peut renforcer son soutien aux personnes âgées qui en ont le plus besoin.

Ces principes serviront de «liste de contrôle» aux décideurs nationaux et autres parties prenantes lors de la définition de mesures destinées à promouvoir le vieillissement actif. Comme l'a déclaré le Commissaire László Andor dans son allocution lors de la conférence organisée par la présidence chypriote de l'UE pour clôturer l'Année 2012 du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle: «il appartiendra aux gouvernements nationaux, aux régions, aux villes, aux entreprises, aux syndicats et aux organisations de la société civile d'appliquer les principes directeurs à leurs propres situations et défis».<sup>1</sup>

## Stratégie Europe 2020

Référence est également faite au vieillissement actif dans la stratégie de croissance européenne (Europe 2020 – Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive), qui dispose spécifiquement «qu'il sera également essentiel d'être en mesure de promouvoir la bonne santé et l'activité d'une population vieillissante de manière à favoriser la cohésion sociale et une productivité plus élevée» (Commission européenne 2010, p. 19).

Dans le prolongement de la stratégie de Lisbonne, l'un des cinq grands objectifs de la Stratégie Europe 2020 que les États membres de l'UE ont accepté de mettre en œuvre est le relèvement à 75% du taux d'emploi de la population de 20 à 64 ans d'ici à 2020. L'un des moyens d'atteindre cet objectif est la hausse du taux d'emploi des jeunes comme des travailleurs plus âgés, et le recul de l'âge effectif de départ à la retraite. Un autre objectif est de réduire de 20 millions au moins au cours des dix prochaines années le nombre de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale – ce qui implique la garantie de pensions adéquates pour les personnes âgées d'aujourd'hui et de demain. Conformément à la stratégie Europe 2020, la stratégie européenne pour l'emploi promeut également des politiques et des mesures axées sur les personnes plus âgées à l'appui d'une prolongation de la vie active. L'initiative phare Europe 2020 «Une stratégie pour les nouvelles compétences et les nouveaux emplois» insiste sur l'amélioration de la formation et des compétences par une multiplication des possibilités de formation professionnelle et d'apprentissage tout au long de la vie, y compris pour les travailleurs plus âgés.

La stratégie Europe 2020 vise également à développer des services de santé, de soins de longue durée et sociaux plus efficaces à l'intention des populations vieillissantes. Les mesures qui sous-tendent cet objectif appuieront des systèmes de santé efficaces sur le plan des coûts et réduiront ainsi la charge que le vieillissement de la population fait peser sur les budgets de la santé publique et de l'aide sociale.

<sup>1</sup> Le texte complet de l'allocution, intitulée «Increasing older people's opportunities» est disponible sur: [http://europa.eu/rapid/press-release\\_SPEECH-12-928\\_en.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_SPEECH-12-928_en.htm)



## Partenariat européen d'innovation pour un vieillissement actif et en bonne santé

Autre initiative phare de la stratégie Europe 2020, «Une Union pour l'innovation» repose sur un large concept de l'innovation puisqu'elle prévoit la participation active du secteur privé, du secteur public et du tiers secteur. L'un de ses objectifs prioritaires est de garantir que les idées innovantes se transforment en produits et services créateurs de croissance et d'emplois (Commission européenne 2011b, p.4).

C'est dans ce contexte que des partenariats européens d'innovation (PEI) ont été annoncés en 2011 avec pour objectif de mobiliser les acteurs clés des différents secteurs intervenant dans le cycle de l'innovation afin de dégager plus rapidement des solutions innovantes en réponse aux défis sociétaux. Ce concept est expérimenté dans le cadre d'un PEI pilote pour un vieillissement actif et en bonne santé qui vise à prolonger de deux ans en moyenne la durée de vie en bonne santé des Européens d'ici 2020 – objectif assurément ambitieux, mais les mesures adoptées aideront les aînés à rester en bonne santé et autonomes tandis qu'ils avancent en âge.

Le discours sur le vieillissement actif a une corrélation spécifique avec les appels en faveur d'un recul de l'âge de la retraite (voire même de la suppression de l'âge de la retraite obligatoire) ainsi qu'avec les appels en faveur d'une adaptation de l'environnement professionnel aux effectifs vieillissants dans le but d'encourager la participation des travailleurs plus âgés au marché de l'emploi (voir UNECE 2012 et EUROSTAT 2011). L'agenda réclame par ailleurs une facilitation et une reconnaissance réelles d'autres activités, parmi lesquelles des activités non rémunérées et non-marchandes exercées par des personnes plus âgées (pour les arguments, voir Commission européenne 2002, Walker 2010 et Zaidi & Zolyomi 2012). De même, les activités de maintien de la santé sont envisagées comme faisant partie intégrante du vieillissement actif et en bonne santé, non pas simplement en termes de santé physique mais aussi en termes de santé mentale et de relations sociales (cette approche élargie de l'activité et de la santé a été plus particulièrement soulignée dans la définition formelle la plus souvent citée du vieillissement actif, tirée du programme Vieillissement et qualité de la vie de l'Organisation mondiale de la santé, qui a constitué une contribution à la Deuxième Assemblée mondiale des Nations unies sur le vieillissement tenue à Madrid (Espagne) en avril 2002 (OMS 2002).

## B. La politique du pays hôte examinée

### Le Programme national pour la promotion de l'activité sociale des aînés

Adopté en août 2012 par le conseil des ministres polonais et doté d'un budget total de 60 millions PLN (soit 15 millions d'euros environ), le Programme 2012-2013 pour la promotion de l'activité sociale des aînés s'adresse à des organisations et institutions exerçant leur activité à l'intention des personnes âgées. Ce programme trouve largement son origine dans le fait que le vieillissement de la population et l'évolution démographique ont été considérés comme des priorités politiques lors des élections polonaises de 2011. Le pays traverse en effet une période de mutation démographique qui fait des citoyens de 60 ans et plus le segment de la population affichant la croissance la plus rapide. Il est largement admis par ailleurs que les membres de ce groupe d'âge possèdent des connaissances et des compétences qu'ils pourraient transmettre aux jeunes. En d'autres termes, des mesures concrètes s'imposent pour faciliter ce processus de transfert ainsi que pour maintenir l'activité sociale des aînés dans l'intérêt de leur propre bien-être. Lors de la présidence polonaise de l'UE au second semestre 2011, le Conseil européen a adopté les conclusions relatives à l'économie des seniors.<sup>2</sup> Le gouvernement polonais a souhaité pousser plus loin ces idées et a mis en place un nouveau programme national de développement économique et social.

10

Jusqu'au début 2012, le ministère polonais du Travail et de la politique sociale s'est attaché à évaluer les dispositions en vigueur en faveur des citoyens âgés et c'est en août 2012 qu'il a inauguré le Programme pour la promotion de l'activité sociale des aînés, prévu pour une durée de deux ans. Parmi ses axes centraux figurent le financement d'initiatives émanant de la base et l'incitation des collectivités locales et des organisations de la société civile à développer des projets de partenariat public-privé à vocation sociale pour les citoyens de 60 ans et plus. S'inscrivant dans l'esprit de l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle (2012), il met parallèlement l'accent sur l'implication des jeunes en tant que moyen de resserrer les liens entre générations.

Le programme comporte deux volets principaux: il produira en septembre 2013 un document d'information concernant les politiques à long terme à l'intention des «seniors» et il a organisé une compétition ouverte à des projets présentés par des organisations offrant des services aux aînés. Ces projets relèvent de deux grandes catégories: 1) les projets à

<sup>2</sup> «Économie des seniors» désigne le fait que la part croissante représentée par les personnes âgées dans la société offre la possibilité d'impulsions nouvelles à la croissance économique. Les consommateurs plus âgés constituent en effet une demande potentielle supplémentaire de nouveaux types de produits tels que des soins personnalisés, des produits technologiques permettant de conserver une vie saine et autonome lorsqu'ils avancent en âge, etc. On s'attend en outre à ce que les nouvelles cohortes de retraités soient en meilleure santé que ceux qui les ont précédés, et à ce qu'ils génèrent par conséquent une demande accrue au sein de l'économie. L'expression «économie des seniors» vise également l'existence d'une part croissante de travailleurs âgés qu'il conviendrait d'envisager comme une ressource en raison de leur potentiel d'emploi (allongement de la carrière) mais également en raison d'autres contributions (transfert de compétences à des travailleurs plus jeunes) susceptibles d'étayer la croissance économique.



vocation éducative et 2) les projets visant à promouvoir la solidarité intergénérationnelle. Ils s'articulent en quatre priorités:

- l'élargissement des possibilités d'éducation pour les aînés;
- l'organisation d'activités favorisant l'interaction sociale entre générations;
- l'incitation des aînés à participer à des activités sociales diverses (y compris en dehors de chez elles); et
- la prestation de services sociaux pour les aînés.

Le budget est fixé à 15 millions d'euros (5 millions pour 2012-2013 et 10 millions pour 2013-2014). À ce jour (à savoir jusqu'au mois de novembre 2012), 1 400 propositions de projets ont été reçues et 95 % des projets se dérouleront de septembre 2012 à juin 2013. Les projets retenus font une très large place à la collaboration avec des ONG, des églises, des entreprises sociales et d'autres organisations similaires au niveau local.

L'une des grandes problématiques relevées dans le cas de la Pologne est le fait que ce pays connaît un taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans parmi les plus bas d'Europe: 34 % au total, et 24,2% seulement en ce qui concerne les femmes, en 2010 (en dépit d'une légère progression entre 2001 et 2010). Les statistiques montrent également que les citoyens polonais âgés de 50 ans et plus sont ceux qui, en Europe, participent le moins à des activités sociales. Beaucoup d'entre eux ont une santé précaire, se laissent gagner par le pessimisme, perdent le contact avec leurs amis et leurs proches, et se trouvent exposés au risque d'un isolement social.

L'un des principaux objectifs du programme est de faire sortir plus souvent les retraités de chez eux. Un accent marqué est également mis sur les activités éducatives et l'apprentissage tout au long de la vie – une initiative qui contribuera à faire augmenter la proportion de citoyens polonais âgés de 50 à 74 ans qui suivent une éducation ou une formation, cette proportion étant elle aussi à la traîne du reste de l'Europe. La Pologne a créé à cette fin – et avec succès – des Universités du troisième âge et le pays compte aujourd'hui 400 établissements et plus de 100 000 étudiants seniors inscrits.

Le programme a pour autre objectif de maintenir en activité des personnes qui sortent du marché du travail en leur offrant la possibilité de partager leur savoir avec des travailleurs plus jeunes: des aînés qui auraient autrement pu devenir dépendants de soins de santé et d'autres services sont ainsi habilités à jouer un nouveau rôle social aussi important qu'innovateur. Une autre priorité du ministère est une plus grande sensibilisation à l'égard de «l'économie des seniors» au travers d'une étude du potentiel de croissance économique, de la promotion des possibilités éducatives pour les aînés et d'une analyse de leurs besoins et de leurs exigences en vue de l'adoption de politiques ayant une vision holistique et un fonctionnement interministériel.

Il s'est avéré particulièrement difficile en Pologne de motiver les personnes âgées vivant en milieu rural à rester socialement actives, car les infrastructures nécessaires font défaut. Il en résulte que ces personnes sont davantage exposées au risque d'un isolement social. Le ministère a constaté que les partenariats public-privé impliquant des personnes de

tous âges étaient particulièrement performants en milieu rural en termes de lutte contre l'isolement social et le faible taux d'activité des aînés.

Deux exemples de mesures prises par des administrations locales pour répondre aux besoins des seniors ont été présentés lors de l'examen par les pairs: 1) le Centre «50+» d'initiatives pour les aînés à Poznan et 2) le Centre d'activité pour les aînés à Gdynia.

## **Actions d'administrations locales: le Centre «50+» d'initiatives pour les aînés à Poznan**

Le projet de coopération interrégionale «RECO», institué en 2010 par le conseil municipal de Poznan, gère des services à l'intention des personnes âgées de la ville. Il est en charge du Centre pour les seniors, l'un des quinze lieux de Pologne bénéficiant du label «adapté aux besoins des aînés». Il veut améliorer la qualité de vie des personnes âgées en les encourageant à participer à des activités économiques et sociales. Il présente l'avantage supplémentaire que le maintien des aînés en bonne santé et leur plus grande autonomie réduit la charge sur les services statutaires en matière de santé et de soins.

Le Centre regroupe des services prestés par des ONG, des entreprises, des services municipaux et l'Université du troisième âge. Il offre un lieu de rencontre adapté aux aînés et des conférences sur des sujets divers, et il gère plusieurs projets européens. Il propose un point d'information ouvert tous les jours, une assistance téléphonique, un site sur Internet ([www.centrumis.pl](http://www.centrumis.pl)) et un bulletin d'information électronique.

12

Le Centre annonce ses activités dans la presse locale et fait appel à des «volontaires de l'information», y compris des jeunes, pour se rendre au domicile des aînés et leur faire part de ce qu'il organise. Il encourage les aînés à être eux-mêmes bénévoles, mais cette approche s'amorce à peine car de nombreuses organisations n'ont guère l'habitude de volontaires plus âgés. Le Centre collabore avec des entreprises intéressées par la création d'académies proposant des cours – apprentissage d'une langue étrangère, par exemple – aux personnes de plus de 50 ans.

Le Centre assure chaque année la coordination d'un «Salon des 50+ actifs» qui réunit des entreprises, des ONG et des prestataires de services municipaux dans le but d'organiser des activités et de présenter de nouveaux produits aux aînés. Inauguré en 2010, le salon connaît un succès croissant puisque le nombre de visiteurs est passé de 2 000 à 3 600 en 2012. Ce public est constitué de 50 % de personnes de plus de 50 ans, de 25 % de plus de 60 ans et de 18 % de plus de 70 ans; les femmes en représentent 75% environ et les hommes 25 %.

## **Actions d'administrations locales: le Centre d'activité pour les aînés et autres initiatives à Gdynia**

Gdynia compte un quart de million d'habitants, dont 20 % sont âgés; un quart environ de ces aînés ont plus de 80 ans. La raison qui sous-tend l'organisation d'activités à l'intention des personnes âgées est claire: les maintenir actives, davantage autonomes et moins dépendantes des services municipaux améliore leur qualité de vie et réduit les dépenses des services de soins. Le Centre d'activité pour les aînés coûte remarquablement peu par rapport aux frais que représente un centre de soins temporaire ou une maison de repos.



Le Centre d'activité pour les aînés a ouvert ses portes en 2005 et s'attache, en collaboration avec des ONG et d'autres, à promouvoir des activités favorisant un vieillissement actif et en bonne santé, et à donner une image positive du vieillissement. Ses activités principales sont une Université du troisième âge (2 074 étudiants), 26 clubs seniors et un programme de vieillissement actif «55+». Il propose un café Internet et organise des cours pour apprendre à utiliser Internet. En 2011, le Centre comptait près de 9 500 membres, coopérait avec une cinquantaine d'organisations et travaillait avec des ONG dans le cadre de 49 initiatives différentes.

Gdynia a entrepris par ailleurs des projets visant à améliorer les services destinés aux aînés. Parmi les plus notoires figure l'organisation d'une enquête à propos des lieux publics afin d'en déterminer l'accessibilité; cette étude a donné lieu au tracé de nouveaux plans pour faciliter la mobilité. Le Centre a également procédé à une consultation sur la qualité de prestation des services sociaux, et il a réalisé une Charte de qualité des services d'aide sociale ainsi qu'une série de normes en la matière. Ces initiatives peuvent être considérées comme de bons exemples de l'évaluation de projets dans la perspective de leurs répercussions sociales probables. Un conseil municipal «senior» a été institué en 2004 pour apporter ses conseils à propos des services destinés aux aînés.

## Discussions à propos du contexte et des programmes polonais

Les représentants des pays pairs ont été très intéressés par l'expérience polonaise des Universités du troisième âge (UTA). Il apparaît que, dans ce pays, certaines UTA sont organisées sur des sites universitaires et s'adressent plutôt à un public instruit (qui constitue souvent aussi le groupe financièrement le plus aisé) tandis que les UTA en zones rurales sont organisées dans des bâtiments municipaux ou des bibliothèques (et s'adressent davantage à des personnes ayant fait moins d'études). L'une des grandes priorités nationales en matière d'UTA est de toucher des personnes qui seraient autrement menacées d'exclusion sociale. Étant donné que les pensions polonaises sont peu élevées, la plupart des cours (hormis les cours de langue) sont gratuits et financés dans le cadre de programmes nationaux et locaux de développement.

La représentante de l'Estonie a indiqué que les UTA sont très populaires en zones urbaines mais que certaines préoccupations s'expriment quant au fait qu'elles intéressent surtout les «cols blancs». Par ailleurs, l'appel à propositions a clairement montré en Pologne que la grande priorité de nombreuses personnes âgées inscrites dans des UTA est l'acquisition de compétences informatiques; viennent ensuite le désir d'apprendre les langues et celui de rester actif et en forme.

La question de la «féminisation du vieillissement actif» et de la forte disparité entre les sexes pour ce qui concerne l'utilisation de ce type de services a également été abordée. Les femmes vivent plus longtemps que les hommes et, jusqu'à ce que des réformes soient introduites en Pologne en matière de pensions,<sup>3</sup> elles pouvaient prendre leur retraite à 60 ans: elles avaient donc une période de retraite plus longue et il était d'autant plus important de veiller à ce qu'elles ne se démotivent pas ou à ce qu'elles ne deviennent pas socialement isolées. On observe également une très forte distorsion en termes de genre au

<sup>3</sup> La loi promulguée le 1er juin 2012 fait reculer l'âge légal de la retraite dans le régime public de retraites polonaises. À partir de 2013, l'âge de la retraite va progressivement passer de 65 à 67 ans pour les hommes (d'ici à 2020) et de 60 à 67 ans pour les femmes (d'ici à 2040).



niveau des personnes qui s'inscrivent dans les UTA puisque, dans l'ensemble de l'UE, 85 % de l'ensemble de cette catégorie d'étudiants sont des femmes (le chiffre atteint 90 % en Pologne, de même qu'en Estonie).

Il a été constaté en revanche que les hommes plus âgés s'engagent davantage que les femmes dans des activités bénévoles – une situation qui s'explique en partie du fait que de nombreuses femmes âgées se consacrent à la garde de leurs petits-enfants pour permettre à leurs enfants (adultes) de continuer à travailler. Il s'agit-là d'une forme d'activité sociale rarement reconnue et, de l'avis des participants à l'examen, les pays devraient instaurer une stratégie axée sur la promotion et la reconnaissance de la valeur sociale des activités exercées par des femmes plus âgées.

L'analyse de l'élaboration de projets dans le cadre du programme polonais fait apparaître que les administrations locales en zones rurales se montrent particulièrement dynamiques pour en obtenir le financement et que les maires locaux jouissent d'un pouvoir de décision considérable. L'analyse de leur déroulement révèle pour sa part que les administrations locales coopèrent très efficacement avec des organisations de la société civile et font souvent bon usage d'infrastructures et de bâtiments existants.

Plusieurs pays pairs se sont intéressés au rôle des conseils municipaux «seniors» et ont laissé entendre que les personnes âgées participeraient davantage à la vie politique locale si elles voyaient comment influencer les mesures adoptées. Un exemple a été cité à propos de la Pologne, où un membre du Parlement, conscient du potentiel que ces conseils peuvent représenter, assiste à toutes les réunions et manifestations locales.

14

Les participants ont souligné à quel point il est important de faire évoluer les stéréotypes négatifs associés aux personnes âgées - lesquelles forment notamment le segment principal de la population dans les villages. Les jeunes doivent soutenir leurs proches et amis âgés lorsque ceux-ci souhaitent suivre des cours à l'université à cette étape de leur vie ou lorsqu'ils veulent avoir une activité sociale ou politique.





## C. Politiques et expériences des pays pairs et contributions des parties prenantes

Le document de discussion souligne qu'une valorisation optimale de l'évolution démographique requiert des approches innovantes prévoyant notamment une implication des acteurs clés dans le cadre de partenariats mutuels et une vision fondée sur l'ensemble du parcours de vie pour des solutions durables. Ces approches exigent d'agir dans trois grands domaines:

- **la promotion de l'activité sociale et de la participation des aînés à la vie sociale**, et plus particulièrement d'activités impliquant des interactions sociales de nature coopérative et mutuellement bénéfiques pour les différentes générations, ainsi que d'activités destinées à faciliter la garde des enfants et à répondre aux défis en matière de santé et d'aide sociale associés à une population vieillissante;
- la mobilisation du potentiel que représentent les travailleurs plus âgés par **l'allongement de la vie professionnelle et l'accroissement de leur productivité** grâce à un transfert réciproque d'expériences et de compétences entre la jeune génération et l'ancienne; et
- **la promotion d'opportunités entrepreneuriales** susceptibles de générer de nouvelles vagues de croissance économique et de création d'emploi en réponse à l'augmentation de la demande de produits et de services **adaptés aux besoins des personnes âgées, qui forment un groupe de consommateurs en pleine expansion** (voir Zaidi, 2012 pour une analyse plus approfondie de ces trois domaines d'action).

La discussion portant sur ces trois aspects est résumée ci-après et complétée, le cas échéant, des mesures et expériences nationales applicables en vigueur dans les huit pays pairs (Bulgarie, Croatie, Danemark, Estonie, Italie, République tchèque, Slovénie et Suède).

### Activité sociale et participation des aînés

Après que l'expert thématique en ait présenté les points principaux, la discussion a couvert les questions d'intérêt suivantes:

- les prestations offertes par l'État dans le cadre des régimes publics d'aide sociale incitent-elles à davantage d'engagement informel privé?;
- quels sont les sous-groupes de personnes âgées qui s'engagent généralement au mieux dans des activités sociales telles que le bénévolat et les soins informels?;
- l'importance de politiques publiques pour aider les aidants-proches à trouver un équilibre entre vie professionnelle et privée;
- la solidarité intergénérationnelle et sa promotion au travers d'activités sociales; et

- comment faire évoluer les stéréotypes négatifs associés aux personnes âgées?

Lors du débat à propos du bénévolat des aînés, les participants à l'examen par les pairs ont suggéré d'encourager les gens à s'engager dans une activité volontaire alors qu'ils sont encore au travail, afin de créer une habitude qui peut se poursuivre au moment de la retraite. Dans certains pays, des employeurs et des syndicats organisent conjointement des initiatives destinées à impliquer les travailleurs dans des actions de volontariat:

- en **Croatie**, le ministère de la Politique sociale et de la jeunesse a instauré un programme visant à encourager des volontaires de 50 à 70 ans à travailler dans des centres d'accueil de jour pour personnes âgées;
- en **République tchèque**, la Stratégie 2013-2017 sur le vieillissement encourage les personnes âgées à faire du travail bénévole en tant que moyen de favoriser à la fois l'intégration dans la société et la solidarité intergénérationnelle;
- en **Italie**, plusieurs municipalités ont introduit des programmes visant à faire participer les aînés à des activités locales pour lesquelles ils peuvent recevoir jusqu'à 400 euros par mois lorsque leurs revenus sont bas;
- en **Slovénie, Estonie et Croatie**, le nombre de bénévoles âgés est officiellement très peu élevé, mais ce chiffre s'explique du fait que les aînés prestent souvent des services informels de garde et de soins.

Dans un certain nombre de pays, les prestations sociales de l'État sont un complément essentiel aux soins dispensés en famille. Ainsi en **Suède**, les services d'aide aux personnes âgées fournis par les municipalités contribuent à «comblar les lacunes», autrement dit à assumer les prestations que les familles ne peuvent prendre en charge. L'aide municipale est également importante en **Bulgarie**, qui a opté en 2010 pour une nouvelle approche des services sociaux et où les services aux personnes âgées ont pratiquement doublé depuis 2008. Ce développement a été étayé par un programme national en faveur des personnes handicapées qui, financé par l'État et le Fonds social européen, contribue à instaurer une vie plus digne pour les aînés. Le projet du Fonds social européen vise à soutenir les soins en milieu communautaire et à encourager la désinstitutionnalisation la plus large possible, plutôt qu'à faire double emploi avec les services publics. La représentante d'AGE-Platform Europe a fait part de son inquiétude face aux pressions financières qui s'exercent en faveur d'une fermeture de structures financées par l'État à l'intention des personnes âgées, car certaines d'entre elles préfèrent en effet vivre en maison de repos et se sentiraient isolées en vivant à domicile.

Plusieurs pays ont soulevé la question de la politique familiale et de la garde des enfants. Les parents/grands-parents qui font une pause-carrière pour s'occuper d'enfants ou de proches âgés prennent un risque pour leur avenir professionnel. Des modalités de garde et de soins adéquates doivent donc être mises en place à l'intention des personnes ayant des obligations familiales de ce type. Il peut s'agir, dans certains cas, de formaliser des arrangements informels. Ainsi par exemple:

- en **Estonie**, la garde informelle des enfants est habituellement assurée par des femmes de plus de 60 ans et la représentante de ce pays estime qu'il convient de se



pencher sur cette situation en examinant ses répercussions à la fois sur les enfants et sur le bien-être des personnes âgées;

- en **Italie**, le système de protection sociale repose très largement sur la famille et il est tenu pour acquis que les femmes s'occupent à la fois des enfants et des proches âgés. Certaines régions telles que la Ligurie et la Lombardie envisagent toutefois d'encourager une meilleure prise en charge des aînés par la collectivité et prévoit notamment des fonds pour aider les familles à s'occuper à domicile de parents handicapés. De nombreuses familles engagent, en outre, quelqu'un pour s'occuper de certains de leurs membres: il s'agit souvent d'un travailleur migrant employé de manière informelle et ne bénéficiant d'aucune protection liée à l'emploi. Il arrive aussi que le soignant/la soignante soit une personne à la retraite ayant besoin d'un supplément de revenu;
- au **Danemark**, l'ensemble des services de garde et de soins incombent aux autorités locales – garde et soins aux enfants, aux personnes handicapées et aux personnes âgées – ce qui rend inutile une prise en charge (informelle et non rémunérée) par la famille;
- en **Pologne**, où le gouvernement s'inquiète du nombre de femmes quittant prématurément le marché de l'emploi, une nouvelle loi adoptée en 2009 affecte des fonds publics à la garde des enfants, y compris des crèches et des formes de garde non institutionnelles pour les moins de trois ans (sur la base du modèle français).

Autrement dit, les participants sont conscients de l'importance d'une politique familiale bien pensée, ne serait-ce qu'en raison de son impact sur les personnes âgées.

En **Croatie** près de 67 % des retraités vivent dans un ménage composé d'une seule personne: 76 % d'entre eux comptent sur leurs «gardiens» ou leurs enfants, et les 24 % restants sont exposés à un risque d'isolement. Pour remédier à cette situation, la Croatie a inauguré en 2011 toute une série de services nouveaux auxquels 15 000 personnes âgées ont déjà fait appel. Le gouvernement finance également des parties prenantes qui assurent une aide à domicile et un accueil de jour. Quant à la question de savoir si certains groupes d'aînés s'en sortent mieux que d'autres, il semble que dans la plupart des pays – et certainement en Pologne et en Estonie – les plus instruits s'en tirent mieux.

En résumé, faire évoluer les stéréotypes négatifs associés aux personnes âgées et favoriser les relations intergénérationnelles apparaissent comme deux objectifs majeurs. Il apparaît aussi malheureusement que, dans certaines régions, des personnes âgées ont le sentiment d'être une charge pour la société. Des enseignements peuvent être tirés à cet égard de la situation en **Suède**, pays doté d'une tradition bien ancrée de solidarité intergénérationnelle – même s'il convient d'ajouter que cette solidarité est aujourd'hui mise en péril parce que les jeunes éprouvent beaucoup de difficulté à trouver un emploi et qu'ils reprochent aux aînés de s'accrocher aux quelques postes disponibles.

## La promotion de l'emploi et l'accroissement de la productivité des aînés

En présentant ce sous-thème de l'examen par les pairs, l'expert thématique a souligné que le débat ne devait pas uniquement porter sur les taux d'emploi, mais également sur l'accroissement de la productivité des travailleurs plus âgés et sur la qualité des emplois et contrats proposés. Le programme polonais «Solidarité entre générations – Mesures en faveur d'une augmentation de l'activité économique des personnes de plus de 50 ans» a ensuite été présenté par une représentante du ministère polonais du Travail et de la politique sociale.

En Pologne, le taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans s'établissait en 2007 à 29,7 %, et il atteignait 19,5 % à peine en ce qui concerne les femmes. Les prévisions démographiques montrent en outre que le pays vieillit rapidement: la génération du baby-boom de l'après-guerre arrive à l'âge de la retraite et le nombre de personnes de 60 à 65 ans devrait passer de 3,5 millions en 2007 à 9,6 millions en 2035.

En 2001, le conseil européen de Stockholm a fixé comme objectif d'amener à 50 % à l'horizon 2010 le taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans. Le gouvernement polonais a mis en place en 2008 son propre programme de «Solidarité entre les générations» qui reprend largement les mêmes ambitions. Ainsi l'objectif 6 de cette stratégie vise-t-il à «multiplier les possibilités d'emplois pour les femmes» et la représentante polonaise précise que l'une des mesures a effectivement consisté à créer des structures de garde d'enfants plus nombreuses et de meilleure qualité et à payer des femmes qui s'occupaient jusque-là de leurs petits-enfants de manière informelle et non rémunérée.

18

Interrogée à propos des plans d'amélioration des structures de garde d'enfants dans le but d'encourager les femmes plus âgées à conserver un emploi, la représentante polonaise a indiqué qu'il existait diverses options: les structures de garde publiques comprenant les écoles maternelles et les clubs d'enfants, et les structures privées comprenant les crèches ou les gardiennes qui peuvent être certifiées et bénéficier ainsi d'une aide de l'État. Ce sont, parmi ces différentes formules, les crèches privées qui rencontrent le plus de succès.

À la question sur les prépensions ou «pensions-ponts», il a été répondu qu'elles étaient versées à des personnes appartenant à des professions particulières (mineurs et enseignants notamment) caractérisées par un travail physiquement et psychologiquement lourd au point de ne pouvoir être exercées jusqu'à l'âge légal de la retraite. Des pensions spéciales sont alors versées pour faire «le pont» jusqu'à ce que les intéressés soient éligibles à l'obtention de la pension de retraite légale. Ces «pensions-ponts» introduites après la réforme entamée en 2009 couvrent toute personne née après 1969 et restera en vigueur jusqu'en 2050. Au-delà de cette date, les travailleurs dans l'incapacité de poursuivre leur emploi devront entamer une autre carrière jusqu'à l'âge de la retraite.

La Pologne a instauré par ailleurs un système d'apprentissage par lequel les employeurs acceptent d'engager des chômeurs de plus de 50 ans et de les former à de nouvelles compétences. L'office local de l'emploi paie une bourse à l'apprenti et prend partiellement en charge le coût pour l'employeur. Ce dernier a dès lors une obligation d'organiser la formation. À l'issue de la période d'apprentissage, l'employeur décide s'il veut conserver l'apprenti âgé – et tel est généralement le cas.



L'un des points généraux abordés a été le temps d'arrêt (en ce qui concerne les hommes) ou le ralentissement (en ce qui concerne les femmes) de la hausse de l'emploi des travailleurs européens plus âgés depuis 2008 en raison de la récession. L'emploi avait enregistré, tant pour les hommes que pour les femmes de 55 à 64 ans, une progression de 3 points de pourcentage entre 2005 et 2008 (moyenne de l'UE) et la tendance s'est maintenue au-delà de 2008 dans le cas des femmes de cette tranche d'âge, mais une stagnation a été observée du côté des hommes. Bien que beaucoup plus faible, le taux d'emploi des travailleurs «seniors», autrement dit âgés de 65 à 74 ans, a également connu une tendance à la hausse au cours de la période 2005-2008 et une stagnation au cours de la période 2008-2010 (moyenne de l'UE).

La discussion lors de l'examen par les pairs a porté sur les points suivants et des exemples de programmes pertinents en vigueur dans les pays pairs ont été fournis le cas échéant:

- la formation des travailleurs plus âgés, la reconnaissance des compétences existantes et «l'entrepreneuriat senior»;
- faire changer les attitudes et évoluer les stéréotypes;
- des exemples de programmes en vigueur dans des pays pairs;
- le paradigme scandinave; les chèques-services; les réformes des retraites; le handicap et la détérioration de la santé.

L'une des mesures génériques couronnées de succès a été la formation sur le tas organisée pour les travailleurs plus âgés dans l'ensemble des pays européens.

- En **Slovénie**, des employeurs proposent une formation sur le tas et un emploi à l'essai aux travailleurs plus âgés qui possèdent une compétence particulière et peuvent l'enseigner aux plus jeunes. L'un des défis consiste à convaincre des petites et moyennes entreprises (PME) à engager des effectifs plus âgés car elles manquent souvent d'expertise en matière de gestion de l'âge et n'ont pas conscience du potentiel que des travailleurs plus âgés peuvent représenter.
- En **Croatie**, le gouvernement subventionne les cotisations sociales dues par les entreprises qui occupent des travailleurs de 50 ans et plus pendant une année. Il organise également des programmes de recyclage des travailleurs âgés. En **Italie**, le gouvernement réduit de 50 % les charges sociales à payer par l'entreprise si celle-ci embauche un chômeur de plus de 50 ans pendant un an. Si le travailleur est engagé ensuite sous contrat permanent, le gouvernement continuera de payer les cotisations sociales pendant six mois supplémentaires.

L'une des difficultés rencontrées pour inciter les aînés à revenir sur le marché du travail est le fait que beaucoup d'entre eux n'ont pas conscience des compétences qu'ils possèdent ni de la valeur qu'elles peuvent représenter pour un employeur éventuel.

- Le gouvernement **slovène** va inaugurer l'année prochaine des systèmes de tutorat prévoyant l'engagement de travailleurs âgés en qualité de conseillers pour qu'ils transfèrent leur savoir aux travailleurs plus jeunes.



- En **Bulgarie**, les retraités possédant des compétences spécifiques sont embauchés pour les transmettre aux travailleurs plus jeunes.
- La **Slovénie** a instauré des mesures visant à encourager «l'entrepreneuriat senior» car bon nombre d'aînés ont accumulé des compétences, artisanales souvent, qu'ils pourraient valoriser dans le cadre d'une nouvelle carrière lorsqu'ils se retirent.
- Le gouvernement **polonais** suspend pour les nouveaux entrepreneurs le versement des cotisations sociales pendant les trois premières années, et met à la disposition des nouvelles entreprises une aide financière de l'État ainsi que des ressources du Fonds social européen. Ces dispositions bénéficient surtout aux personnes plus âgées car elles s'engagent souvent dans l'entrepreneuriat social. Il faut ajouter hélas qu'en dépit de ces aides, 50 % des nouvelles entreprises ferment leurs portes après deux ans.

Ce qu'il faut, dans certains cas, c'est un changement d'attitude par rapport à la poursuite du travail. En Pologne par exemple, lors d'une enquête effectuée pour déterminer si les citoyens participeraient à des mesures destinées à améliorer leur employabilité, 50 % des répondants de plus de 45 ans ont déclaré ne pas vouloir poursuivre une activité professionnelle au-delà de l'âge de la pension. La réaction variait toutefois selon les travailleurs interrogés. Ainsi, sans surprise, les travailleurs vivant en zone urbaine et possédant un diplôme de l'enseignement supérieur se sont montrés davantage intéressés par des programmes destinés à améliorer leurs perspectives professionnelles.

La représentante d'AGE-Platform Europe a le sentiment que l'incapacité des travailleurs plus âgés de s'adapter à de nouveaux emplois relève d'un stéréotype dépassé. À condition d'être motivés et de se sentir appréciés, ils s'adaptent à de nouvelles formules de travail. Dans l'est de l'Allemagne, par exemple, où une proportion importante de la main-d'œuvre est sur le point d'arriver à la retraite, le gouvernement collabore avec les syndicats pour faire évoluer les attitudes et encourager les réorientations de carrière même à un stade avancé de la vie professionnelle.

Deux pays envisagent la situation des travailleurs plus âgés sous un angle différent:

- la **Suède** a aboli l'âge officiel de la retraite et la loi interdit aux employeurs de pratiquer une discrimination à l'égard des travailleurs plus âgés, de sorte qu'ils ne peuvent les obliger à partir à la retraite avant qu'ils aient 67 ans. Le salarié/la salariée et l'employeur signent à ce stade un accord stipulant combien de temps le premier/la première continuera à travailler. Il se peut que le gouvernement supprime à l'avenir les mesures incitant les travailleurs à prendre une retraite anticipée, étant donné qu'il est actuellement moins onéreux de mettre un travailleur plus âgé (et plus coûteux) à la retraite et d'embaucher un travailleur plus jeune (et moins cher). Le représentant suédois a également souligné qu'à l'inverse de ce qui se passe dans beaucoup d'autres pays pairs, les prestations sont déterminées sur la base de négociations entre partenaires sociaux et non par une législation de l'État, ce qui peut expliquer leur succès;
- au **Danemark**, le taux d'emploi des plus de 60 ans est en hausse depuis 2000. La réforme des pensions effectuée en 1999 s'est accompagnée de nombreuses incitations



positives à rester au travail. L'éducation s'avère également un facteur important dans la mesure où les travailleurs mieux formés tendent à prolonger davantage leur vie professionnelle. Le Danemark est réputé pour avoir introduit avec succès un modèle de «flexicurité» qui donne aux employeurs la flexibilité d'embaucher et de licencier du personnel tout en donnant aux travailleurs une sécurité financière en période de chômage et un accès à des politiques actives du marché du travail.

En **Italie**, les perspectives d'emploi actuelles sont peu encourageantes pour les travailleurs de tous âges et devraient, selon les prévisions, stagner encore en ce qui concerne les hommes et continuer de s'assombrir en ce qui concerne les femmes. Il s'avère dès lors difficile pour le gouvernement d'adopter des mesures destinées à augmenter l'offre d'emplois à l'intention de travailleurs plus âgés – sans compter que ceux-ci n'ont souvent pas les compétences requises pour occuper de nouveaux postes. La mise en œuvre des mesures destinées à remédier aux problèmes structurels de l'Italie, qui est l'une des conditions requises pour bénéficier de l'aide du FMI, ne va pas nécessairement donner d'impulsion à l'emploi. Étant donné qu'un tiers des jeunes cherchent du travail, sans doute est-il politiquement inenvisageable d'instaurer des mesures visant à améliorer les perspectives d'emploi des travailleurs âgés.

En **République tchèque**, le gouvernement fonde son action en faveur de l'emploi de travailleurs plus âgés sur une «stratégie de gestion de l'âge» mise en œuvre à trois niveaux:

1. au niveau sociétal: politiques sociales telles que des politiques en matière de pensions, d'éducation et d'apprentissage tout au long de la vie, et d'emploi;
2. au niveau des entreprises: volonté de maintenir et de développer les ressources humaines dans une perspective d'emploi avec priorité au comportement responsable des employeurs;
3. au niveau individuel: toute personne est habilitée et tenue d'assurer le maintien de sa propre employabilité, notamment en planifiant sa carrière (prolongée), en participant à des programmes d'apprentissage tout au long de la vie et en menant une vie active, indépendante et saine.

Les réformes des systèmes de retraites ont été parmi les principaux réaménagements qui, en matière de politique sociale, ont encouragé les travailleurs à prolonger leur vie professionnelle ou à reprendre un emploi après leur départ à la pension.

- En **Suède**, la moitié de la pension est versée par l'État et la moitié par un régime professionnel, de sorte qu'il est de l'intérêt du travailleur de prolonger sa vie professionnelle pour se constituer une pension plus importante. Les conditions régissant l'assurance maladie sont par ailleurs devenues plus strictes pour encourager les retraités potentiels à suivre une formation ou à prendre d'autres dispositions pour trouver du travail même à un stade avancé de leur carrière.
- En **Italie**, la réforme du système de retraites a été conçue de manière à faire augmenter le taux d'activité des personnes de plus de 50 ans. Les pensions seront déterminées à l'avenir au moyen d'un calcul contributif unique tenant compte de l'espérance de vie, des années de cotisation et de la croissance du PIB – autant de changements de

paramètres qui incitent à retarder la retraite. L'âge de départ à la retraite sera en outre porté à 66 ans pour tous les travailleurs d'ici 2018 et sera adapté ensuite pour correspondre à l'évolution de l'espérance de vie. La retraite anticipée n'est plus une option à moins d'avoir acquis l'équivalent de 41 années de cotisation.

- En **Croatie**, la loi sur la promotion de l'emploi entrée en vigueur en mai 2012 autorise les pensionnés à travailler jusqu'à 90 jours sans perdre leurs droits à pension.

Dans plusieurs pays, un système de chèques-services contribue à sortir les personnes âgées de l'économie informelle. La **Pologne** a mis en place un projet permettant l'utilisation de chèques-services pour payer la garde et les soins aux aînés. La bureaucratie liée à l'engagement de travailleurs à temps partiel ou sous contrat de courte durée est ainsi évitée. La **Croatie** a également introduit un système de chèques-services pour le travail saisonnier, qu'elle va élargir à l'aide ménagère et/ou à la garde des enfants.

Un autre aspect évoqué lors du débat est la sortie forcée du marché du travail de personnes atteintes d'une invalidité ou d'une détérioration de leur santé physique.

- Il y a eu en **Estonie** un «virage idéologique» en ce qui concerne l'emploi de personnes handicapées, et les services de revalidation et les bureaux de placement lancent conjointement des initiatives en faveur de l'emploi de ces personnes.
- L'exemple d'un changement majeur a également été cité aux **Pays-Bas**. Les capacités des personnes atteintes d'une invalidité sont désormais officiellement évaluées afin de déterminer le type de travail qu'elles peuvent exercer, ce qui se traduit par le retour au travail d'un nombre accru d'entre elles.

## L'économie des seniors: expansion des marchés de biens et de services destinés aux aînés

La discussion consacrée aux opportunités créées par l'économie des seniors a porté à la fois sur l'expansion des marchés de biens et de services destinés aux aînés et sur le rôle économique de ces derniers. De manière plus spécifique:

- Quels sont les secteurs susceptibles de générer de nouvelles vagues de croissance économique en libérant le potentiel de consommation des citoyens âgés?
- Quelles sont les mesures macroéconomiques susceptibles de libérer le potentiel de croissance et développement économiques dans un contexte de transition démographique?

Les principaux sujets abordés ont été l'innovation en matière de produits destinés aux aînés, la méconnaissance des questions financières et des services financiers en général, l'expansion des maisons de soins et l'utilisation des TIC et de l'innovation technique. L'économie des aînés est perçue comme l'une des sources principales de «nouvelles vagues de croissance économique» et les six secteurs suivants ont été plus particulièrement recensés:





- 1. Apprentissage au troisième âge:** cet apprentissage ne doit pas se limiter au développement de compétences professionnelles dans la mesure où les personnes âgées sont également appelées à devenir une ressource importante le jour où elles se lancent dans de nouveaux passe-temps, s'engagent dans des activités bénévoles, recherchent de nouvelles stimulations intellectuelles et valorisent une longévité croissante par un apprentissage tout au long de la vie. Les exemples cités sont les Universités du troisième âge, qui ne doivent pas être un service réservé à une élite!
- 2. Biens et services liés aux loisirs et aux activités récréatives:** la demande de ce type de services devrait augmenter, surtout du fait que les nouvelles cohortes d'aînés ont un meilleur état de santé, un plus grand confort financier, une instruction plus poussée, une plus grande familiarisation avec les technologies et davantage d'attentes en termes de niveau de vie décent durant la retraite. On a cité à titre d'exemple le fait que les personnes de 50 à 64 ans dépensent près de deux fois plus en activités récréatives et culturelles que les moins de 30 ans (au Royaume-Uni) et cette diversification de la demande des consommateurs de tous âges est également observée dans d'autres pays de l'UE.
- 3. Services de santé et produits liés au bien-être:** les personnes âgées sont les principaux consommateurs de soins de santé et d'aide sociale. On constate également une augmentation de la demande de produits et de services face au défi que constitue la progression des maladies chroniques, et de la demande de soins résidentiels ou en maisons de repos (avec un accent de plus en plus marqué sur la compression des coûts et le recours à la médecine préventive) – deux types de demande auxquels une réponse doit être trouvée. Parmi les exemples cités, l'acquisition par Novartis et GSK (deux grandes multinationales pharmaceutiques) de parts plus importantes dans la production et la vente de produits de soins pour les yeux et pour les dents, respectivement, dans le but de tirer parti de la demande en pleine croissance de ce type de produits.
- 4. Santé connectée:** la «mise en connexion» des dossiers médicaux présente des avantages car elle permet d'améliorer la prévention et le traitement de certaines maladies (non transmissibles en particulier). C'est ainsi que des sociétés informatiques de premier plan telles que Google, Microsoft et Intel étendent leurs activités au marché de la santé.
- 5. Finances tout au long de la vie:** il y a une occasion à saisir pour les compagnies d'assurance, lesquelles peuvent développer de nouveaux produits liés à la retraite et supprimer les limites d'âge dans le cas de certains produits financiers (prise d'hypothèque, par exemple). Il convient de développer des produits répondant à une espérance de vie plus longue et l'on songe notamment ici à des régimes d'hypothèque rechargeable permettant de convertir la valeur d'une habitation en revenu régulier à la retraite.
- 6. Produits de consommation sensibles à l'âge:** il est possible de concevoir de nouveaux produits qui tiennent compte de l'évolution des aptitudes fonctionnelles de la génération des consommateurs plus âgés. Des détaillants peuvent ainsi proposer des dispositifs facilitant l'examen des produits proposés (meilleure lisibilité ou information sonore sur le prix ou autres caractéristiques, par exemple). Certaines



banques envisagent pour leur part la mise au point de guichets automatiques biométriques permettant aux usagers d'accéder à leur compte par une empreinte du pouce au lieu d'un code d'identification personnel (PIN), ce qui éviterait aux personnes âgées de devoir mémoriser un nombre trop élevé de codes PIN.

Les représentantes d'AGE-Platform Europe ont fait valoir un certain nombre de points au cours de la discussion:

- Les aînés devraient être consultés au stade de la conception de nouveaux produits, afin de veiller à ce que ceux-ci conviennent à des personnes ayant une vision ou une ouïe déficiente.
- Les aînés devraient également être consultés à propos de «l'environnement de vie»: gares, rues, magasins, etc. pour en assurer la convivialité.
- Une initiative majeure consisterait, au niveau des politiques, à procéder à l'harmonisation transnationale des normes de production des biens et services destinés aux aînés de sorte que l'UE fonctionne à cet égard comme un véritable marché unique doté de normes communes.
- Les réglementations actuelles relatives aux produits, y compris des produits financiers tels que les services bancaires ou d'assurance, diffèrent fortement d'un pays à l'autre.

AGE-Platform Europe rejette toutefois, par principe, l'idée de biens spécifiquement destinés aux aînés. Le concept du «design pour tous», en vertu duquel les produits doivent être conçus pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population, pourrait ainsi présenter des avantages et être admis auprès d'un public plus large. Par exemple, au lieu de suggérer que les portes soient suffisamment larges pour laisser passer des chaises roulantes (pour personnes âgées notamment), mieux vaudrait présenter l'argument en faveur de portes plus larges en faisant référence aux chaises roulantes et aux poussettes doubles pour enfants. Cette idée a été très favorablement accueillie par de nombreux participants à l'examen par les pairs, qui conviennent que mieux vaut chercher à concevoir un produit ou un environnement qui fonctionne bien pour toutes les générations et soit convivial pour tous.

- La **Suède** développe un projet spécial qui, basé dans des centres communautaires, vise à former des travailleurs plus âgés à de nouveaux biens et services, et à leur permettre de tester de nouveaux produits. La municipalité achète par ailleurs des produits à l'intention des aînés, qu'elle vend à un tarif fortement réduit.
- Le gouvernement **slovenne** étudie le moyen de «réactiver» les aînés en leur qualité de groupe de consommateurs de produits et de services favorisant leur autonomie et réduisant leur dépendance à l'égard de soins institutionnels.

Il existe par ailleurs des cas dans lesquels certaines réformes donnent lieu à une discrimination envers les personnes âgées. C'est ainsi qu'en **Italie**, de nouvelles règles stipulent que, pour des raisons de sécurité, les versements en espèces ne peuvent dépasser 1 000 euros, ce qui pénalise les aînés qui utilisent moins les cartes de crédit.



La vente de produits financiers est sans aucun doute un domaine de croissance potentielle, étant donné que la plupart des gens vivent plus longtemps et doivent réinvestir leur pension et leur épargne pour bénéficier d'un revenu suffisant durant leurs vieux jours. Des préoccupations se sont exprimées quant au fait que les personnes âgées sont la cible privilégiée de vente abusive de ce type de produits, ainsi qu'à propos de leur méconnaissance des questions financières au moment de prendre des décisions à long terme concernant leurs finances à l'heure de la retraite, dont elles ne mesurent pas toujours toutes les implications. On relève en **Pologne**, en **Irlande** et en **Italie** de nombreux cas dans lesquels des personnes âgées ont investi imprudemment leur argent et subi d'importants revers financiers.

Une autre question soulevée concerne les «hypothèques inversées», formule qui a la faveur de nombreuses personnes âgées en **Italie**, en **France** et en **Pologne**. Une inquiétude se manifeste toutefois du fait que des personnes vendent leur habitation familiale et reportent les problèmes sur les générations futures et/ou du fait que ce sont parfois des institutions ou des vendeurs sans scrupules qui les engagent dans des montages financiers sans aucune valeur. Pour mettre fin à ces pratiques, plusieurs pays introduisent une législation garantissant que seules des banques et compagnies d'assurance accréditées peuvent exercer ce type d'activité commerciale. C'est ainsi notamment que la **Pologne** s'est dotée d'un organe de surveillance des institutions bancaires et des compagnies d'assurance. La représentante du Réseau social européen (ESN) suggère que les centres communautaires organisent la fourniture de conseils en matière de services financiers.

L'un des secteurs de services en plein essor est celui des centres de soins et maisons de repos.

- En **Bulgarie**, les soins de santé et l'aide sociale sont transférés des institutions vers le domicile et de nouvelles normes sont instaurées, assorties de mesures axées sur des soins durables et sur la formation de personnel pour les services de soins au sein de la communauté.
- En **Pologne**, les centres de soins quotidiens à domicile rencontrent un vif succès et le gouvernement envisage la formation d'infirmières basées à domicile, et spécialisées notamment dans les cas de démence.

Les TIC et les innovations techniques peuvent également soutenir l'économie des seniors. En **Estonie**, par exemple, les personnes âgées vivant en région éloignée sont encouragées à acquérir des compétences informatiques pour communiquer avec leurs proches d'autres générations. Les TIC facilitent par ailleurs la coopération au sein d'équipes pluridisciplinaires en vue d'une amélioration des services dans les maisons de soins. Le **Danemark** est un autre pays où le gouvernement s'intéresse de près au potentiel offert par le perfectionnement de technologies économisant de la main-d'œuvre et par des processus de travail plus performants pour la fourniture de biens et de services aux aînés.

## Présentations des parties prenantes: AGE-Platform Europe et le Réseau social européen (ESN)

La représentante d'AGE-Platform Europe souligne l'importance de la création d'environnements conviviaux dans l'ensemble de l'UE en agissant au niveau national, régional et européen. Une conférence de parties prenantes organisée le 6 novembre 2012 a examiné la formation éventuelle d'un «partenariat d'innovation» en vue de créer



un environnement favorisant une vie saine et plus autonome pour les aînés, et d'adopter une approche holistique systématique. La Finlande, la Slovénie, le Danemark et la Suède sont autant de pays qui coordonnent les tâches menées à divers niveaux des pouvoirs publics en vue de l'instauration d'environnements permettant aux citoyens de mener une vie autonome durant leurs vieux jours.

Au niveau de l'UE, AGE-Platform Europe fait la promotion d'une Alliance sur le changement démographique incitant les municipalités à rechercher et à appliquer des solutions qui concilient les besoins de tous les groupes d'âges et qui favorisent les échanges de bonnes pratiques. Cette Alliance encouragerait notamment la création de conseils des seniors qui, comprenant des représentants d'entreprises, d'ONG et d'autres parties prenantes, seraient constitués à l'échelon municipal dans un but de partage d'expériences et d'échange de bonnes pratiques. AGE a réitéré sa préoccupation concernant les biens et services inadaptés aux personnes âgées, et souligné une fois encore l'importance de biens et de services «conçus pour tous».

Le Réseau social européen (et plus spécifiquement son groupe de travail sur le vieillissement) estime que les personnes âgées doivent avoir le droit de faire leurs propres choix et être responsables de la qualité de leurs soins. Le Réseau estime que le secteur public et le secteur privé devraient prendre des mesures destinées à promouvoir et à reconnaître la contribution des aînés à la société; encourager la solidarité intergénérationnelle; et atténuer les pressions sur la viabilité budgétaire des régimes publics de protection sociale. Il existe un potentiel d'emplois plus nombreux dans les services personnels, ménagers et sociaux. Une maison et un environnement adaptés aux aînés peut en outre éviter la dépendance, encourager l'inclusion sociale des personnes âgées et réduire le besoin de soignants.

26

La présentation de l'ESN met en lumière les mesures de politique macroéconomique susceptibles de libérer le potentiel de croissance et de développement économiques; elle montre comment promouvoir la participation de travailleurs plus âgés au marché de l'emploi et accroître leur productivité; et elle confirme la contribution du thème de l'examen par les pairs à la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020.

ESN conclut en affirmant qu'il existe un potentiel inexploité au niveau de l'économie des seniors ainsi qu'en matière de santé et de services sociaux; que les produits et services «amis des aînés» devraient mieux tenir compte des besoins et souhaits des consommateurs; et qu'il faudrait, dans la mesure du possible, employer davantage de personnes plus âgées. Il est également important que les retraités à bas revenu aient accès à des produits et des services adaptés à leur génération.

ESN rappelle que l'UE a convoqué en 1993 le premier Parlement des seniors et que le Parlement des seniors irlandais a été institué en 1994 et compte 350 associations affiliées. Il s'agit d'organes apolitiques et sans but lucratif qui promeuvent les intérêts des personnes âgées.



## D. Principales questions examinées pendant la réunion

L'importance d'un changement d'attitude positif à l'égard des personnes âgées a été l'un des aspects clés abordés lors de l'examen par les pairs. Une large part des citoyens acquièrent l'estime d'eux-mêmes et leur place dans la société par leur travail. Le fait d'arrêter de travailler peut dès lors engendrer une baisse de motivation et d'estime de soi, et accroître l'isolement. L'amélioration du bien-être des personnes âgées et de leur vieillissement actif et en bonne santé exige donc des mesures concrètes de politique publique leur permettant de poursuivre plus longtemps leur activité professionnelle, de prendre part à des activités sociales (volontariat par exemple) ou de suivre un apprentissage tout au long de la vie, que ce soit en fin de carrière ou après leur retraite.

Tant l'expert thématique que le débat subséquent ont mis en évidence la valeur de l'éducation et de la formation à un âge avancé, lesquelles permettent aux aînés d'acquérir de nouvelles compétences et d'améliorer ainsi leur employabilité. Dans de nombreux pays, les Universités du troisième âge rencontrent un succès croissant pour l'acquisition de nouvelles matières ou compétences (dans le domaine des TIC en particulier). La formation des travailleurs plus âgés peut également intervenir dans le cadre de l'emploi, et certains pays organisent des programmes d'apprentissage ou une formation sur le tas pour les aînés au chômage.

Les participants à l'examen ont également insisté sur la nécessité d'adopter des politiques de gestion de l'âge et de veiller à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Il a été rappelé que de nombreuses personnes âgées renoncent à travailler pour s'occuper de leurs proches, ce qui nuit à leurs revenus, y compris en termes de pension future. La garde des enfants assurée par les aînés permet toutefois aux jeunes parents de conserver leur emploi, d'améliorer leurs perspectives de carrière, d'acquérir des revenus et de cotiser à leur future pension (dans le cas des femmes plus particulièrement).

Repenser les politiques visant à améliorer la vie des personnes âgées est une responsabilité qui, dans les pays de l'UE, relève de plusieurs ministères et requiert leur collaboration:

- **les ministères des affaires sociales** sont chargés des mesures à l'appui du vieillissement actif, des soins de santé et de la protection sociale, ainsi que des dispositions et programmes facilitant la conciliation entre vie professionnelle et vie privée;
- **les ministères de l'emploi** (en fréquente concertation avec le ministère des affaires sociales) introduisent et/ou consolident des initiatives incitant les travailleurs à participer plus longtemps au marché de l'emploi en instaurant par exemple des règlements en faveur de l'adoption de pratiques de travail plus flexibles pour les aînés, de l'adaptation des lieux de travail, de la mise en place de modalités de travail correspondant à leurs besoins, d'une aide aux nouveaux entrepreneurs, etc.
- **les ministères des finances/de l'économie**, étant en charge de la réglementation fiscale et financière, peuvent encourager les citoyens à travailler plus longtemps en

---

proposant des incitations financières telles que la limitation de la préretraite, l'octroi d'une prime pour le report du bénéfice de la pension ou la suppression progressive de la retraite privilégiée.

Il existe parallèlement un potentiel pour l'État de collaborer avec des entreprises privées en vue d'offrir des produits financiers aux travailleurs plus âgés et d'instaurer des réglementations protégeant cette catégorie de consommateurs contre toute commercialisation malhonnête de ce type de produits.

Les participants ont également insisté sur la solidarité intergénérationnelle: le retour d'un nombre accru d'aînés sur le marché du travail ne doit pas susciter de conflits entre générations. Il est faux de croire que le maintien au travail des aînés se fait aux dépens de l'emploi des jeunes. L'augmentation du nombre de travailleurs âgés génère en réalité des recettes fiscales supplémentaires et accroît le pouvoir d'achat d'un nouveau groupe de consommateurs en quête de produits et de services spécifiques.

«Penser au niveau national et agir au niveau local» est un enseignement important de l'expérience polonaise. Ainsi à Gdynia, le conseil municipal «senior» a-t-il été une source de conseils précieux quant aux besoins des habitants plus âgés de la ville. Les services proposés ont principalement atteint leur but parce qu'ils ont été conçus et mis en œuvre avec un apport local et la mise en place d'une structure d'évaluation.



## E. Conclusions et enseignements

L'expert thématique a fait la synthèse des principaux éléments dans sa présentation finale consacrée aux grands enseignements. Ces derniers s'inscrivent dans trois domaines d'action:

### La promotion et la reconnaissance de la valeur de l'activité sociale et de la participation des aînés

- Il est jugé très important de renforcer l'auto-motivation et l'estime de soi des aînés à l'aide de mesures ciblées; leur participation à des activités dans le cadre de la communauté locale semble tout particulièrement contribuer à leur satisfaction personnelle et à une perception positive de leur propre valeur.
- Il est important de promouvoir l'éducation et la formation au-delà des exigences liées à la seule aptitude à l'emploi car la démarche contribue également au bien-être, et à la santé et la dignité surtout.
- Les prestations sociales de l'État favorisant les contributions privées à l'aide sociale, les services publics pourraient servir à étayer le démarrage ou le maintien de divers aspects des prestations privées en matière de garde et de soins.
- L'évaluation de la valeur de l'activité et de la contribution des aînés à la société apportera des éléments probants supplémentaires et contribuera ainsi à faire évoluer l'attitude du public et à éradiquer les stéréotypes négatifs à leur égard.

29

### La promotion du potentiel de l'économie des seniors et, partant, de nouvelles formes de croissance économique

- Les nouveaux produits devraient être créés selon l'approche «design pour tous/design universel» en vue de promouvoir leur utilisation par des personnes de tous âges et de contourner le risque d'un conflit intergénérationnel.
- Il est important de demander l'avis des aînés lors de l'élaboration de programmes visant à leur réinsertion ou leur formation professionnelle, ou pour la production de biens et de services visant à répondre à leurs besoins.
- Il existe un potentiel considérable de services financiers ciblés à l'intention des personnes âgées, mais ce type de service doit être rigoureusement réglementé par l'État pour prévenir toute vente abusive.
- Les salariés plus âgés profitent à l'économie dans la mesure où ils ne sont pas simplement des contribuables, mais aussi des consommateurs bénéficiant d'un pouvoir d'achat accru – un double rôle qui contribue à générer de l'emploi et à favoriser la croissance économique.



## La promotion de mesures favorisant l'emploi et l'accroissement de la productivité des aînés

- Il est important de recourir à des incitations financières telles que l'octroi d'une prime pour le report du départ à la retraite ou la limitation des régimes de préretraite, par exemple, pour prolonger la vie professionnelle de travailleurs plus âgés.
- Des mesures actives du marché du travail devraient être spécifiquement conçues pour les travailleurs plus âgés, et plus particulièrement à l'intention de ceux qui sont peu instruits et peu qualifiés.
- L'adoption de mesures de gestion de l'âge apparaît importante, dans les PME surtout, dans une perspective de conciliation entre vie professionnelle et vie privée pour les travailleurs qui sont aussi des aidants-proches.

Dans son exposé de clôture, la représentante de la Commission européenne a attiré l'attention sur trois éléments attestant des efforts déployés en la matière par l'UE: les résultats de l'Eurobaromètre sur le vieillissement actif;<sup>4</sup> les liens prévus dans les grandes politiques et processus européens tels que la stratégie Europe 2020, la méthode ouverte de coordination et le «paquet investissements sociaux»; et les travaux effectués dans le prolongement de l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations (2012). La représentante polonaise a récapitulé les aspects majeurs dont il sera tenu compte lors de la formulation de futures politiques en faveur des aînés en Pologne. Celles-ci doivent également comporter des mesures axées sur les jeunes et doivent être envisagée à la fois dans

30

- une perspective *micro* en vue de déterminer ce que chaque personne souhaite faire au moment de son départ à la retraite; et
- une perspective *macro* en vue d'examiner les défis et les opportunités pour l'économie et la société en général.

La discussion consacrée à la participation sociale a démontré toute l'importance de la création de partenariats à tous les niveaux des pouvoirs publics, y compris les bureaux d'aide sociale.

Mieux vaut, en ce qui concerne l'économie des seniors, éviter tout ce qui pourrait être source de conflit intergénérationnel. Les parlements des seniors sont un moyen utile de déterminer ce que souhaitent les aînés.

Du point de vue de l'emploi, on constate une étroite corrélation entre la réforme des retraites et l'incitation des aînés à continuer de travailler ou à revenir sur le marché du travail. La représentante polonaise a également mis en évidence la disparité entre les approches adoptées dans les États membres de l'UE situés en Europe centrale et orientale et les pays scandinaves.

<sup>4</sup> [http://ec.europa.eu/public\\_opinion/archives/eb\\_special\\_379\\_360\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb_special_379_360_fr.htm)





Les compétences, l'éducation et la formation sont considérés comme les piliers de l'emploi et du vieillissement actif, et plus longtemps les citoyens participent au marché du travail, plus grandes sont leurs chances de rester socialement actifs.

De l'avis général des participants, des programmes tels que le Programme national polonais 2012 pour la promotion de l'activité sociale des aînés contribuent à de nombreuses initiatives relevant de la stratégie Europe 2020, et plus particulièrement à la Plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale, ainsi qu'au Partenariat d'innovation européen pour le vieillissement actif et en bonne santé, en facilitant l'accès au travail, en favorisant la participation et l'inclusion sociales, en luttant contre la discrimination (à l'égard des travailleurs âgés ou handicapés, par exemple), en fournissant une aide sociale efficace et en créant de nouveaux partenariats public-privé.



## Références

Centre européen de recherche en politique sociale de Vienne (2013), «*Active Ageing Index 2012. Concept, Methodology, and Final Results*», (rédigé par A. Zaidi / Coordinateur du projet, K. Gasior, M. M. Hofmarcher, O. Lelkes, B. Marin, R. Rodrigues, A. Schmidt, P. Vanhuysse et E. Zolyomi), Rapport présenté à la DG Emploi, affaires sociales et inclusion de la Commission européenne, et à la Commission économique des Nations unies pour l'Europe, dans le cadre du projet «Indice de vieillissement actif» (AAI), Subvention UNECE n° ECE/GC/2012/003, Genève, Vienne, mars 2013.  
Disponible sur: [http://www.euro.centre.org/data/aai/1220536245\\_72192.pdf](http://www.euro.centre.org/data/aai/1220536245_72192.pdf)

Commission européenne (2002). La réponse de l'Europe au vieillissement de la population mondiale – Promouvoir le progrès économique et social dans un monde vieillissant. Contribution de la Commission européenne à la Deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement COM (2002) 143 final. Disponible sur: <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2002:0143:FIN:FR:PDF>

Commission européenne (2010). EUROPE 2020 Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive, Bruxelles, 3.3.2010 COM (2010) 2020 Final. Disponible sur: <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:2020:FIN:FR:PDF>

Commission européenne (2011a). *Active ageing and solidarity between generations – A statistical portrait of the European Union 2012*. Livres statistiques Eurostat, Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne. Disponible sur: [http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY\\_OFFPUB/KS-EP-11-001/EN/KS-EP-11-001-EN.PDF](http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-EP-11-001/EN/KS-EP-11-001-EN.PDF)

Commission européenne (2011b) «État de l'Union de l'innovation 2011», Rapport de la Commission au Parlement européen au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, Bruxelles, 2.12.2011, COM(2011) 849 final.  
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0849:FIN:FR:PDF>

Conseil de l'Union européenne (2012) «Déclaration du Conseil relative à l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle (2012): La voie à suivre», 17468/12, SOC 992, SAN 322.  
<http://register.consilium.europa.eu/pdf/fr/12/st17/st17468.fr12.pdf>

OMS (2002). «*Active Ageing - A Policy Framework*», une contribution de l'Organisation mondiale de la Santé à la Deuxième Assemblée mondiale des Nations unies sur le vieillissement, Madrid (Espagne), avril 2002.

UNECE (Commission économique des Nations unies pour l'Europe), 2012. Le vieillissement actif – Note d'orientation de la CEE-ONU n° 13 sur les questions du vieillissement, juin 2012.

Walker, A. (2010), «*The Emergence and Application of Active Aging in Europe*», dans Naegele, G., Éd., *Soziale Lebenslaufpolitik*. Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften, p. 585-601.



Zaidi, A. et E. Zolyomi (2012) «*Active Ageing: What Differential Experiences across EU Countries?*» European Papers on the New Welfare, Paper n° 17: Counter-ageing Policies. Disponible sur: <http://eng.newwelfare.org/2012/04/13/active-ageing-what-differential-experiences-across-eu-countries/#.UBJqYClhEfg>

Zaidi, A. (2012) «*Mobilising the Potential of Active Ageing and Silver Economy: Opportunities and Challenges for Social and Economic Development*», document de réflexion rédigé en vue de l'examen par les pairs «Approche innovante du vieillissement démographique – Des biens et des services adaptés aux personnes âgées: une opportunité de développement social et économique», Pologne, 29 et 30 octobre 2012.

Zaidi, A., K. Gasior, M. M. Hofmarcher, O. Lelkes, B. Marin, R. Rodrigues, A. Schmidt, P. Vanhuyse et E. Zolyomi (2013). «*Active Ageing Index 2012. Concept, Methodology, and Final Results.*» *Research Memorandum/Methodology Report*, Centre européen de recherche en politique sociale de Vienne (2013). Disponible sur: [http://www.euro.centre.org/data/aai/1253897823\\_70974.pdf](http://www.euro.centre.org/data/aai/1253897823_70974.pdf).



Commission européenne

**Des biens et des services adaptés aux personnes âgées - une opportunité de développement social et économique**

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne  
2013 — 34 pp. — 17,6×25 cm

ISBN 978-92-79-29390-0

ISSN 1977-8015

doi: 10.2767/41944

Cette publication est disponible en format électronique en anglais, en français, en allemand et en Polonais.

**COMMENT VOUS PROCURER LES PUBLICATIONS  
DE L'UNION EUROPÉENNE?**

**Publications gratuites:**

- sur le site EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>);
- auprès des représentations ou des délégations de l'Union européenne.  
Vous pouvez obtenir leurs coordonnées en consultant le site <http://ec.europa.eu>  
ou par télécopieur au numéro +352 2929-42758.

**Publications payantes:**

- sur le site EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>).

**Abonnements facturés (par exemple séries annuelles du Journal officiel de l'Union européenne, recueils de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne):**

- auprès des bureaux de vente de l'Office des publications de l'Union européenne ([http://publications.europa.eu/others/agents/index\\_fr.htm](http://publications.europa.eu/others/agents/index_fr.htm)).

## Des biens et des services adaptés aux personnes âgées - une opportunité de développement social et économique

Pays hôte : **Pologne**

Pays pairs : **Belgique - Bulgarie - Croatie - Danemark - Estonie - Italie - Luxembourg - République Tchèque - Slovénie - Suède**

Parties prenantes : **ESN, AGE**

L'ampleur du changement démographique auquel les pays de l'UE font face est sans précédent. Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus augmente d'environ 2 millions par an, avec pour conséquence une hausse rapide du taux de dépendance. Si en 2010, il y avait quatre personnes en âge de travailler pour chaque personne de 65 ans et plus, on s'attend à ce que ce ratio baisse de moitié d'ici 2060.

De nombreux risques sont liés à cette tendance (tels que la menace pour la viabilité des finances publiques), mais il existe aussi de nombreuses opportunités. Réagir à la fois à ces risques et à ces opportunités a été désigné en tant que priorité par le trio des présidences polonaise, danoise et chypriote du Conseil de l'Union européenne au cours de la période 2011-2012. L'année 2012 a aussi été proclamée « Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle ».

C'est en Pologne que les taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans sont parmi les plus bas (34% en 2010). L'examen par les pairs offre l'occasion de partager des informations sur les mesures mises en place pour trouver une réponse au problème de sous-emploi des personnes âgées (telles que les incitations proposées aux employeurs pour embaucher des travailleurs âgés, une hausse progressive de l'âge de la retraite ainsi que d'autres mesures innovantes pour accroître l'emploi des personnes concernées). Les politiques reposent sur deux axes de réflexion. Il y a en premier lieu l'idée selon laquelle les personnes âgées représentent un atout précieux pour la société et qu'elles peuvent contribuer au bien-être de la société et à la cohésion sociale entre les générations. Ensuite, il est reconnu que « l'économie des seniors » représente un nouveau marché en expansion et ouvre de nouvelles perspectives pour l'offre de biens et services, et par conséquent pour l'emploi.



Office des publications

ISBN 978-92-79-29390-0



9 789279 293900